Le Petit Moncourtois

Numéro #3 janvier / février 2021



Le Magazine d'information bimestriel de votre commune



Le Mot du Maire

Chères Moncourtoises, chers Moncourtois,

On a enfin passé un cap symbolique. Celui de la nouvelle année, avec l'annonce d'un vaccin qui tarde à se montrer en France, mais qui apporte son lot d'espoir sur la sortie du contexte que nous connaissons tous aujourd'hui. J'ose l'espérer. J'en profite pour me joindre à tout le conseil municipal, pour vous partager tous nos meilleurs vœux, que cette année, bien que promettant de ne pas être simple, vous apporte à tous le bonheur, les joies, les réussites et la santé que vous attendez. Qu'elle

puisse nous faire oublier une année 2020 en demi-teinte.

Cette année, suite aux directives de la préfecture, je n'aurais pas la joie de vous présenter mes vœux de vives voix, cependant, le cœur y est! Je souhaiterais aussi remercier grandement le personnel communal et intercommunal, les enseignants des écoles, les commerçants, les entreprises et artisans, mes collègues élus au sein du Conseil Municipal et les présidents et bénévoles des associations, qui œuvrent tout au long de l'année pour que Moncourt soit à la hauteur de vos espérances.

Vos élus travaillent sur différents projets pour cette année comme le regroupement scolaire et mettent tout en œuvre pour qu'à la rentrée scolaire 2020-2021, tous nos enfants s'installent dans les mêmes locaux. Nous allons profiter des travaux d'extension de l'école pour construire la future cantine scolaire sur le terrain de l'école, évitant ainsi la traversée de la route de Moret. Nous continuons bien évidemment les travaux d'aménagements du cabinet médical pour l'arrivée future d'un second médecin sur notre commune. Sans dresser la totalité des projets de l'année, la sécurisation de certaines zones de la commune, tant en terme de circulation que de biens et de personnes est prioritaire et nous continuerons à vous proposer des animations tout au long de l'année.

Nous espérons tous pouvoir vous rencontrer au court de l'année autour d'un bon café ou tout du moins dans un contexte convivial, afin de pouvoir échanger avec vous sur vos attentes.

En attendant, prenez soins de vous et des vôtres.

Sommaire

Le Mot du Maire - P2

Commissions - P3 à P5

Maisons illuminées - P6 et 7

La fibre arrive - P8

CCAS - P9

Vous avez la parole - P10

Un peu d'histoire - P11

Infos diverses - P12

Votre Maire, Michaël BEUGIN

Scolaire/enfance

Le vendredi 18 décembre, nos plus jeunes moncourtois ont reçu la visite surprise du Père Noël.

Après avoir reçu des cadeaux dans chacune des classes, les enfants se sont regroupés dans la salle de motricité afin de retrouver le Père Noël pour lui chanter des chansons. Puis, le Père Noël, secondé par l'adjointe au scolaire, a distribué à chaque enfant des friandises offertes par la mairie ainsi qu'un livre offert par l'association de parents d'élèves ALPENA.

Les élèves de l'école élémentaire ont également pu profiter d'un moment de convivialité, dans chaque classe (distanciation oblige), durant lequel un livre et des friandises leur ont été offerts par l'adjointe au scolaire et ALPENA.





Samedi 19 décembre s'est déroulé le spectacle de fin d'année offert aux enfants moncourtois par la municipalité.

Durant une heure, Slash Bubble a su émerveiller les petits spectateurs en réalisant petites et grandes bulles au rythme de la musique.

Les enfants en ont profité pour se faire « mettre en bulle » à la fin du spectacle et sont repartis, les yeux remplis d'étoiles, avec un paquet de friandises.



Rappel sur les modalités d'inscription en cantine et à l'accueil périscolaire

Les inscriptions se font uniquement en mairie et en aucun cas à la cantine, ni auprès des enseignants ou surveillants.

L'inscription à la cantine et/ou à l'accueil périscolaire est possible au plus tard la veille avant 10h exception faite le vendredi pour le lundi.

En cas d'empêchement ou de maladie, le repas ou l'accueil périscolaire doit être impérativement décommandé auprès du secrétariat de la mairie au plus tard la veille avant 10h exception faite le vendredi pour le lundi. En cas de non-respect des conditions d'annulation, les sommes correspondantes aux jours d'absence de l'enfant, ne seront ni remboursées, ni déduites du montant de la facture.

Environnement - Santé

Dans le cadre du 2ème appel à projets participatifs lancé par la région Ile-de-France, la commission environnement/santé a déposé 6 nouveaux projets sur les thèmes : environnement, espaces verts, propreté et gestion des déchets ou encore mobilités propres.

Comme pour le 1er appel à projets, auquel vous avez pris part par vos votes au dernier semestre 2020, l'objectif est de bénéficier pour chacun de ces projets, d'une subvention de l'ordre de 70 voire 80 % du montant hors taxes.

La commission environnement/santé a, à présent, besoin de vos votes pour que les 6 nouveaux projets soient retenus.

Alors votez pour eux du 4 au 28 février prochain sur le site : budgetparticipatif.iledefrance.fr





Des pommes, des graines et de l'eau!

Voilà l'hiver, soutenons nos oiseaux!

D'après la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), l'hiver est une saison meurtrière pour les oiseaux. En effet, certains d'entre eux sont peu armés contre les frimas de l'hiver et peuvent s'épuiser à la recherche de nourriture sur des sols glacés et durcis, nourriture qui leur procure l'énergie indispensable pour affronter l'hiver rigoureux de Seine-et-Marne. La LPO conseille donc de soutenir nos petits amis à plumes en les nourrissant et en les abreuvant. Mais attention à ne pas faire plus de mal que de bien!

Il faut penser à adapter la nourriture à l'organisme des oiseaux. Pour cela, donnons leur une nourriture proche de leur alimentation naturelle. En lisant et en écoutant les ornithologues, on apprend par exemple qu'il faut renoncer aux "boules à mésanges" qui sont bien trop grasses pour ces petits oiseaux et qui réduisent leur pontes au printemps. De même, les restes de nos repas sont bien trop salés/sucrés/cuits pour l'organisme des oiseaux et peuvent, s'ils en ingèrent trop régulièrement, finalement les empoisonner. Quant aux miettes de pain, elles sont trop volumineuses et remplissent leur estomac sans leur fournir l'énergie nécessaire pour affronter le froid. Enfin, ils doivent éviter un régime protéiné (insectes déshydratés), qui doit être réservé au printemps sous peine de perturber leur cycle de procréation.



Mais alors, quelle nourriture leur donner?

Ce qui convient parfaitement aux oiseaux en hiver, ce sont les mélanges de graines (flocons d'avoine, millet, épeautre), ainsi que les graines de tournesol particulièrement appréciées des oiseaux granivores. On évitera les cacahuètes, car en prenant l'humidité, elles dégagent alors des toxines qui empoisonnent les oiseaux.

De manière générale, si vous donnez des graines, veillez bien à ce qu'elles restent au sec dans des mangeoires bien étanches et hors de portée des chats, qui sont la première cause de mortalité chez les oiseaux dans nos jardins.

Les fruits sont également une source d'alimentation complémentaire qui les régalera à coup sûr : donnons-leur nos vieilles pommes, nos poires abîmées ou encore les fruits à coques (noix et noisettes). Vous pouvez les leur décortiquer, pour aider les petits oiseaux, ou les laisser tels quels pour les oiseaux à bec plus puissants comme les geais ou les pics épeiches, capables de fracturer les coques. Et n'oubliez pas de leur donner à boire pour faire passer cette nourriture bien sèche pour les gosiers. Une petite coupelle peut suffire.

Un arbre mort ou encore les baies de vos haies développeront aussi une belle biodiversité dans votre jardin, et vous pourrez vous réjouir du spectacle des allées et venues des grives, merles, mésanges, rouges-gorges, geais et pics de notre village.

Et vous, quels sont les oiseaux qui vous rendent visite ? N'hésitez pas à nous envoyer vos photos d'oiseaux ! L'une d'entre elles sera publiée dans le prochain Petit Moncourtois.

Gaëlle Vincent

Source : LPO, Birdlifesuisse, l'hiver au jardin (youtube, terre vivante), nichoirs et mangeoires (Bezuel S.) et différentes vidéos youtube.

Communication - Culture

Le week-end des 19 et 20 décembre s'est déroulé le marché de Noël dans le parc du château.

Illuminations du château, promenade en calèche, animaux de la ferme, décoration sur le thème de la banquise et bien sûr les produits proposés par les exposants ont suscité un grand engouement de la part des nombreux visiteurs.













Inauguration du marché de Noël en présence de (de gauche à droite) :

Isoline GARREAU-MILLOT, viceprésidente du Conseil Départemental, Patrick SEPTIERS, président du Conseil Départemental, Valérie LACROUTE, maire de Nemours, Michaël BEUGIN, maire de Moncourt-Fromonville et Sylvie BOUCHET-BELLECOURT, député de Seine-et-Marne.

Sociale

Le réseau baby-sitter de Moncourt Fromonville

La commission sociale de Moncourt-Fromonville a mis en place un service baby-sitting afin de mettre en relation parents et jeunes volontaires souhaitant effectuer quelques heures de baby-sitting.

Ces gardes peuvent concerner la sortie d'école ou encore la garde en soirée, le week-end ou durant les vacances scolaires. Certains jeunes peuvent également proposer une aide aux devoirs.

En aucun cas, les jeunes ne sont disponibles pour de la garde d'enfant à plein temps (toute la journée) durant toute l'année scolaire. Les jeunes inscrits sur la liste des baby-sitters sont âgé(e)s de 16 à 25 ans.

Ce réseau se met en place progressivement et compte actuellement 9 jeunes moncourtois souhaitant apporter leur aide aux parents.

Ces jeunes seront reçus courant janvier par les membres de la commission sociale afin de leur apporter une aide dans les démarches administratives, de les sensibiliser à la garde d'enfants et de répondre à toutes leurs interrogations.

Ils vous seront présentés lors du prochain « le petit moncourtois ».

Maisons

La municipalité félicite et remercie tous les administrés qui ont décoré leurs maisons et jardins. Ces illuminations ont permis d'égayer nos fêtes de fin d'année.















illuminées















Déploiement de la fibre en 2021

Après avoir validé l'implantation en août dernier du sous-répartiteur optique sur la commune, les élus communaux ont aussi vérifié l'ensemble des adresses du relevé communal de boîtes aux lettres fourni par le concessionnaire Engie et pris en compte les projets de constructions publics et privés à venir. Ces données serviront à lancer l'étude projet qui devrait, en moyenne, durer 8 mois.

Une étude de piquetage (recensement des réseaux souterrains, aériens, publics et privés) permettra de prévoir le type de déploiement. Les infrastructures existantes communales ainsi que les travaux de voirie seront aussi pris en compte pour éviter "tout télescopage" de travaux de voirie.

Un conventionnement à signer entre Seine-et-Marne Numérique, le concessionnaire et l'habitant sera nécessaire pour la pose du point de branchement optique (PBO) en façade de maison ou d'immeuble.

Pour l'étude du projet d'exécution, la commune sera aussi sollicitée pour les permissions de voirie, les arrêtés de circulation <u>ainsi que des demandes d'élagage chez les particuliers dont les végétaux empêcheraient le déploiement en aérien de la fibre</u> au-dessus des lignes en cuivre Orange, conservées jusqu'à nouvel ordre.

Pour la réalisation des travaux (aériens et souterrains, en fonction des infrastructures existantes), le concession convient de prévoir une durée moyenne de 7 mois.

Prévoir ensuite un gel réglementaire de 3 mois, imposé par l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), pour assurer la libre concurrence à chaque fournisseur d'accès à internet (F.A.I.). Au total, 18 mois en moyenne entre le début de l'étude et la commercialisation de la prise.

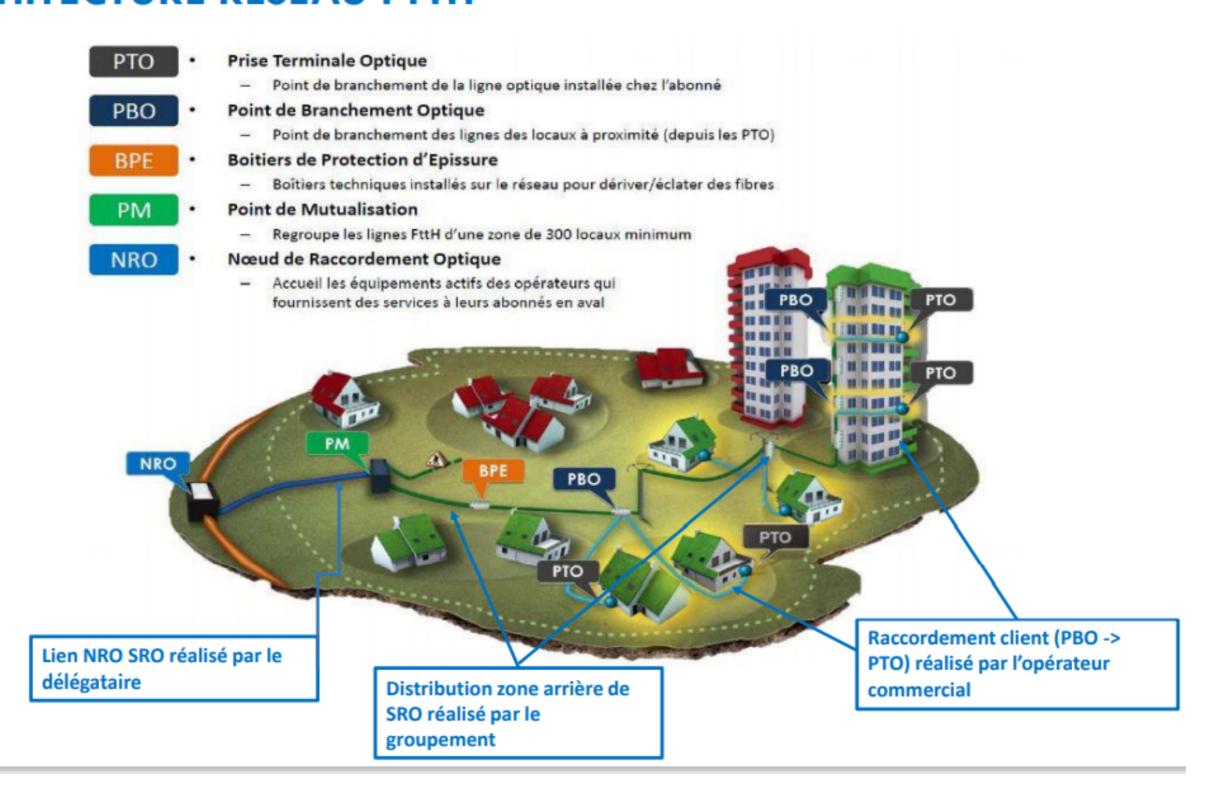
Chaque habitant devra choisir, à l'issue des 3 mois de gel, un F.A.I. pour être raccordé au point de branchement optique. Deux cas se présentent : si le F.A.I. est important, c'est un prestataire qui réalisera le raccordement ; si le F.A.I. fait partie du groupe des 5 petits F.A.I. implantés sur le département, c'est SM THD COVAGE qui réalisera la liaision.

La fibre sera donc commercialisable début 2022 dans le pire des cas.

Si les conditions sanitaires le permettent, nous organiserons une réunion publique pour présenter ce projet, nous vous communiquerons les informations importantes avant le déploiement puis après la période de gel, de façon à ce que vous puissiez choisir votre F.A.I. dans des conditions de libre concurrence mais avec des informations objectives et suffisantes.

Article réalisé par Christian PEUTOT, 3ème vice-président de la CCPN en charge du numérique, lecture publique et PCAET

ARCHITECTURE RÉSEAU FTTH



Le Centre Communal d'Action Sociale

Pendant le deuxième confinement, toute l'équipe du CCAS s'est mobilisée en constituant plusieurs groupes téléphoniques afin de rester en contact avec les personnes vulnérables.

Ainsi, nous avons pu avoir des retours encourageants sur l'organisation de vie des nos anciens durant cette période. Cette démarche a été fortement appréciée.

Comme chaque année, nous avons réceptionné et distribué, en main propre, les colis gourmands des fêtes de fin d'année contenant de quoi se faire un repas complet, de l'apéritif au café, en passant par le dessert et quelques douceurs.

Espérons avoir adouci ces fêtes de fin d'année un peu difficiles pour nos séniors.







Vous avez la parole

Stéphanie PASKA, sophrologue et énergéticienne vous propose plusieurs techniques pour retrouver votre bien-être.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter son site internet www.stephanie-paska.fr ou la contacter au 07 88 05 31 10.

Profitez actuellement d'une réduction de 50 % sur votre 1ère visite.



L'association Jardin, Nature, Environnement de Moncourt-Fromonville a reçu validation de ses statuts le 18 août dernier.

Outre l'aspect lié à tous les volets du jardinage et ses bonnes pratiques, à la connaissance du vivant et des aspects écologiques, elle entend informer, diffuser toutes informations relatives à la protection du territoire communal, de son environnement, veiller à son développement harmonieux et équilibré, notamment en matière d'urbanisme ou encore lutter contre les différentes formes de pollution.

Source de lien social, le bureau dynamique de cette association ne manquera pas de se signaler et de revenir vers vous dès que les conditions liées à la pandémie permettront de développer ses activités.

En attendant, vous pouvez communiquer auprès de son Président, Eric BERTHELOT par le biais de la messagerie : emiso301@gmail.com.

Informations communales

Un peu de civisme au volant !!

Pressés par des rythmes quotidiens infernaux, on en oublie parfois les règles de courtoisie et de civilité au volant, mettant en danger nos enfants aux abords des écoles. Aussi, il est important de ralentir, de respecter la vitesse de 30 km/heure. Il faut prendre le temps de se garer aux emplacements prévus et non sur les trottoirs. Les conducteurs doivent rester attentifs et respecter les piétons qui eux aussi doivent emprunter les passages qui leur sont réservés.

Avis à la population

Nous avons été informés que des individus peu scrupuleux, se disant mandatés par la mairie, se sont présentés au domicile d'administrés.

Nous vous rappelons la plus grande vigilance. En cas de doute, n'hésitez pas à demander conseil et/ou appelez la mairie avant de signer un quelconque document.

Cette rubrique est pour vous : vous voulez passer une annonce, faire la publicité de votre entreprise ou simplement publier un message ?

Contactez la mairie:

mairie@moncourt-fromonville.fr

Après validation par le comité de rédaction, vous aurez le plaisir de lire votre message dans Le Petit Moncourtois.

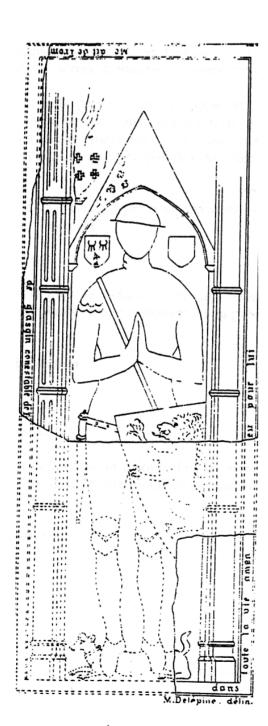
MONCOURT-FROMONVILLE: Aperçu de notre village au Moyen Age

Les origines d'un village, d'un château, d'une église sont par nature mystérieuses puisque la plupart du temps la documentation ne remonte pas à la genèse de leurs créations. Les cartulaires (recueils de chartes relatifs à des titres ou des biens) du Moyen Age constituent une excellente base de recherches.

Ainsi, Fromonville et Moncourt apparaissent dans les chartes dès le début du XIIème siècle. Celles du prieuré de Néronville permettent de déterminer la situation féodale des hameaux qui composaient la région en 1130. Ce prieuré fondé en 1080 par Dimon de Montereau, descendant des seigneurs de Melun, était proche de Château-Landon. Les fiefs de Fromonville, Moncourt, Pleignes et Darvault, où n'existait encore aucune demeure seigneuriale, furent érigés en paroisse vers 1130 par les moines bénédictins de Néronville.

Dimon avait trois filles ; elles héritèrent chacune d'une partie du territoire. Béline reçut la partie méridionale comprenant Darvault; Auffais la partie médiane renfermant l'église, la métairie de Fromond et deux moulins. Il échut à Hersent les fiefs de Fromonville avec un « lieu seigneurial » où existaient quelques masures, une métairie nommée Moorcort et Pleignes, vaste zone recouverte d'étangs. Par le jeu des alliances et héritages successifs, les fiefs de Fromonville et Moncourt ont été réunis en 1255 par le mariage de Marie de Faÿ-lès-Nemours avec Laurent de Moncourt.

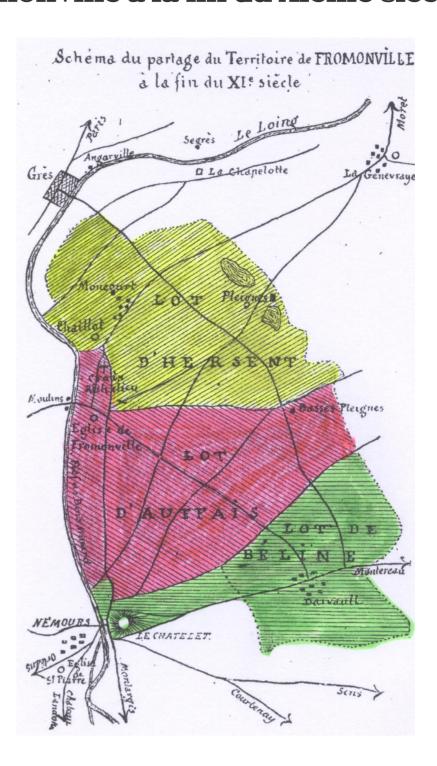
Pierre tombale d'Etienne Trumel, église de Fromonville



TOMBE D'ÉTIENNE TRUMEL ÉGLISE DE FROMONVILLE

Article rédigé par les Amis du Patrimoine. Pour de plus amples informations vous pouvez consulter nos deux ouvrages sur l'histoire du village ou notre site internet https//apmfmoncourt77wixsite.com/amispatrimoinemf

Schéma du partage du territoire de Fromonville à la fin du XIème siècle



Aussi loin que l'on puisse remonter dans les archives, on constate que la commune se composait donc de ces 4 petits fiefs :

- Fromonville, du nom d'un propriétaire inconnu d'une métairie nommée « Fromond », vivant au Xe ou XIe siècle.
- Moncourt ou Maucourt, évolution de la première forme de Moorcort : « de l'enclos du marais » (1215) ; on trouve dans la descendance de Jean de Moorcort, Ytier de Moncourt sous le nom de « Yterius de Molle Curia » (en latin), inscrit dans les « comptes » de Philippe le Bel comme participant à la guerre de Flandre (1298).
- Pleignes ou Plaines, apparaît en 1197 dans les possessions de Gauthier 1er de Villebéon, seigneur de Nemours, grand chambellan de France.
- Darvault, à l'origine Darveia, du latin « arvus » qui signifie « labourable » ou du celte « derva » signifiant chêne, trouvé dans un texte antérieur à 1140.

Plusieurs familles de dignitaires se sont succédées sur ce territoire jusqu'au XVIIe siècle :

- la famille Bullican apparaît en 1150 dans la région, liée au vicomte de Melun, propriétaire de Fromonville ; Moncourt n'apparaît qu'un siècle plus tard sous leur administration.

Emile Richemond écrivit en 1919 dans « Partage du territoire de Fromonville à la fin du XIème siècle » : « Ce nom bizarre, écrit parfois Bullicamp et pouvant se traduire par Champbouillant, me semble provenir de ce que cette famille possédait notamment sur la rive droite du Loing, en aval de Grès, à côté de l'abondante fontaine appelée Segrès, une vaste prairie, où jaillissaient, dans un étroit périmètre, de nombreuses sources de grand débit, qui viennent d'être captées par les ingénieurs de la Ville de Paris et déversées dans l'aqueduc de la Vanne pour l'alimentation de la capitale ».

- La famille Moorcort, apparaît en 1215, elle s'installe à Moncourt en provenance du bailliage de Grez-sur-Loing. Jean de Moorcort, se serait fait construire un petit « manoir », probablement dans les environs du château actuel. Il fut complètement détruit en 1589.
- La famille Trumel apparaît en 1341 ; le personnage le plus connu est Étienne Trumel de Fromonville, arbalétrier des milices de Bertrand du Guesclin (guerre de Cent ans) ; il décède en 1380, sa pierre tombale est dans le chœur de l'église Saint-Etienne Sainte-Avoye.

Ainsi, notre village au Moyen Age est un territoire divisé en quatre fiefs, composé de quelques modestes maisons, deux métairies, deux moulins et une petite église – salle rectangulaire exiguë et sans architecture où l'on pénétrait par une porte basse.

... Histoire à suivre!

Numéros Utiles

La Mairie:

01 64 78 50 50 fax 01 64 78 50 51 mairie@moncourtfromonville.fr

Site internet:

www.moncourtfromonville.fr

Page Facebook:

@mairie.moncourt.fromon ville

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 15h à 17h30.

Le samedi de 10h à 12h (semaine impaire)

Centre Communal d'Action Sociale :

Permanence le mardi après-midi. Sur rendez-vous les autres jours.

Propositions d'articles ou de photographies pour Le Petit Moncourtois :

mairie@moncourtfromonville.fr

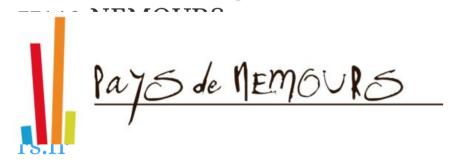
Commissariat de Nemours:

01 64 78 50 20 SAMU : 15

Police Secours: 17 Pompiers: 18

Communauté de Communes du Pays de Nemours

41 quai Victor Hugo

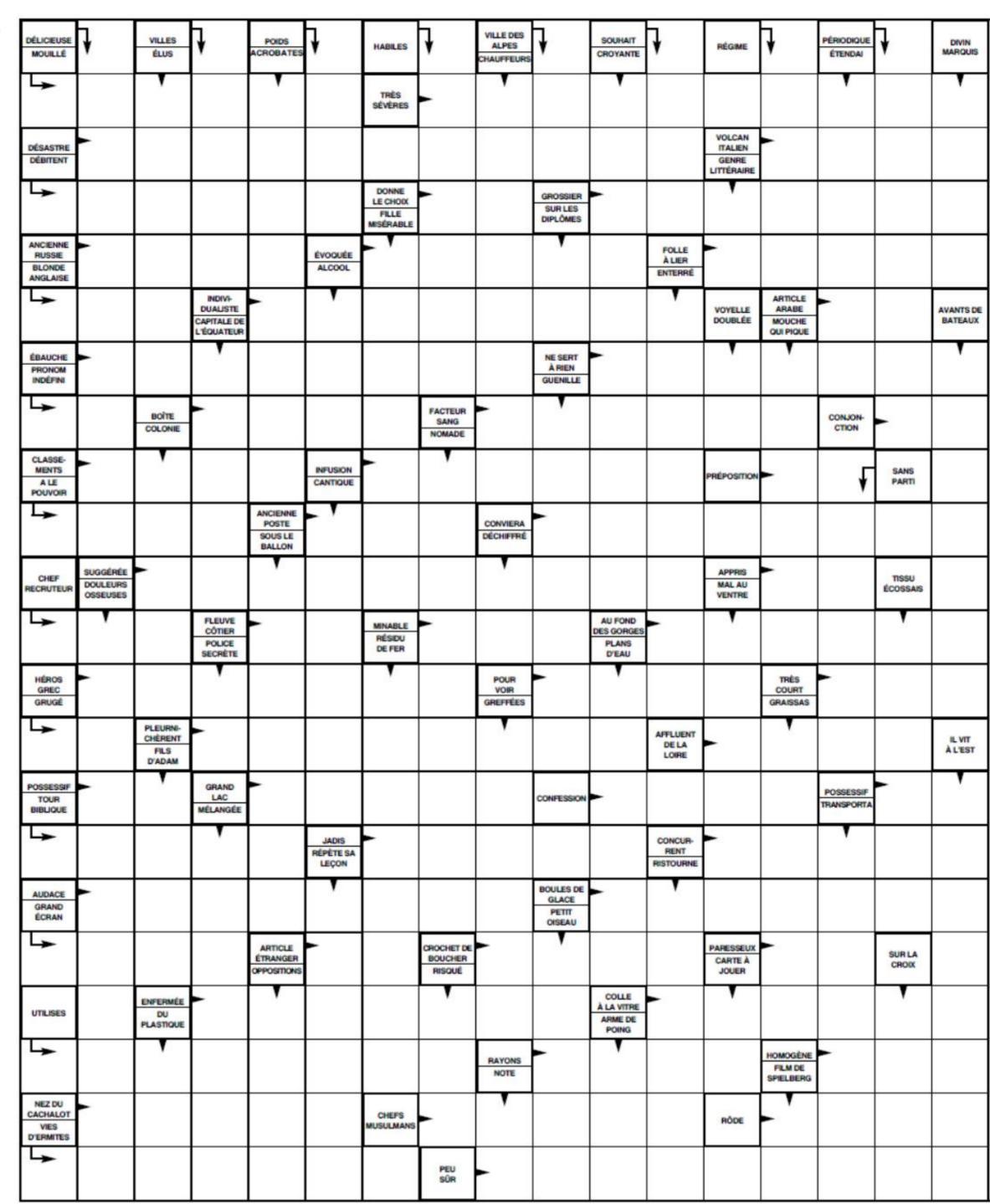


Directeur de la publication : Michaël BEUGIN

Comité de rédaction : Michaël BEUGIN / Maxime LABELLE / Sylvie MONTAGU

Conception et réalisation : Mairie de Moncourt-Fromonville

Imprimé par nos soins en 900 exemplaires



Dates de collectes Bacs Jaunes :

> 26 janv. - 9 fév. 23 fév. - 9 mars

Si vous souhaitez les réponses aux jeux des précédents numéros, merci de vous adresser à la mairie.

Naissances:

Timothy DORANGEVILLE, le 6 novembre Cléa BEUGIN, le 29 novembre Quitterie COUVÉ, le 12 décembre Loni LUCAS, le 15 décembre

Décès :

Pierre ALFONSI, le 7 décembre Jeannine ANGELLIAUME épouse MASSONNET, le 14 décembre Monique GRILLÈRES épouse MALBERT, le 18 décembre Claudine GIBOUTET, le 22 décembre

Yves LE CORRE, le 28 décembre